



“ Le Maroc montre qu’il aspire à écouter les douleurs et les maux de l’Humanité dans son ensemble ”

PROPOS RECUEILLIS PAR MOUNA IZDDINE

Driss El Yazami, Président du Conseil National des Droits de l’Homme

On ne présente plus Driss El Yazami, l’ancien militant maoïste rentré d’exil au lendemain des années de plomb pour accompagner le travail de l’Instance Équité et Réconciliation. Le président du Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH) est un homme d’action, accessible et sans complexes. Du sourire entendu des personnes revenues de tout, il accepte d’aborder avec sérénité les questions qui divisent, car il s’avoue confiant et optimiste dans le chemin emprunté par le Maroc vers plus de démocratie. Entretien à bâtons rompus.

285/16

L’Observateur du Maroc. Quel enjeu représente le FMDH pour le Maroc ?

Driss El Yazami. Ce forum ambitionne de faire du Maroc un acteur à part entière dans le débat mondial des droits de l’homme, et aussi apte que le Brésil à organiser un événement de cette envergure. Il est aussi l’expression de la volonté d’évolution du Royaume en matière de droits humains. Le Maroc est à ce propos respectueux du processus des réformes démocratiques, sachant que notre feuille de route, c’est la Constitution, les conseils et les dialogues nationaux établis dans ce sens. Par ce forum enfin, le Maroc montre qu’il aspire à écouter les douleurs et les maux de l’Humanité dans son ensemble, d’autant plus que les expériences des autres pays en matière de droits de l’homme peuvent servir de modèles au nôtre. L’IER ne s’est-elle pas inspirée des actions pionnières latino-américaines en matière de justice transitionnelle ?

Le Maroc devrait bientôt ratifier le Protocole optionnel de la convention contre la torture à l’instar de 53 pays avant lui. Quels changements concrets apportera cette signature ? Cette ratification est fondamentale car elle amènera le Maroc à mettre en place, dans un délai de 12 mois, un mécanisme national de prévention

de la torture et des mauvais traitements. Il s’agira de donner le jour à une institution indépendante autorisée à se rendre sans restriction dans les prisons, les centres de détention ou de rétention, dans les établissements de santé mentale, de protection de l’enfance ou d’hébergement des personnes âgées, et à établir des

Un mécanisme national de prévention de la torture et des mauvais traitements devra être mis en place au Maroc dans un délai de 12 mois.

rapports sur les traitements réservés aux pensionnaires. Ceci dit, même dans les pays les plus démocratiques, ce mécanisme n’est pas forcément et systématiquement appliqué. Il permet surtout de prévenir les dérives éventuelles et les pratiques attentatoires à la dignité liées à l’abus d’autorité. Les statistiques sont très éloquentes à ce sujet, les Etats l’ayant mis en place ayant constaté jusqu’à 80% de mauvais traitements en

moins. On peut donc dire que cette adhésion constitue un tournant historique pour le Royaume.

Vous faites partie d’une génération de militants qui a sacrifié les plus belles années de sa vie voire sa vie entière pour obtenir les acquis actuels en matière de droits de l’homme. Qualifieriez-vous la génération militante actuelle d’impatiente ?

Elle est impatiente et elle a raison de l’être, c’est une très bonne chose ! (rires). Sincèrement, je pense que c’est une génération qui a gagné en nombre, en puissance et en assurance. A mon époque, les résultats du baccalauréat du Maroc entier tenaient en 2 pages du Petit Marocain... Aujourd’hui, les Marocains ont beaucoup changé, ils sont plus instruits, plus cultivés et plus ouverts au monde. Ils sont connectés, s’informent, contestent, réclament leurs droits qu’ils connaissent bien. C’est un gisement civique considérable qu’il s’agit de mieux organiser, en créant des ONG ou des partis politiques ou en adhérant à ceux qui existent déjà, afin qu’il y ait médiation entre l’Etat et le citoyen. Pour consolider notre démocratie marocaine, il faudrait aussi qu’à côté de la démocratie représentative se développe une démocratie participative, par la contribution des citoyens à la décision politique nationale, locale et régionale via des instances dédiées ■